



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle

Le canton de Vaud consacrera 670'000 francs à l'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle durant la saison 2009/2010 au travers d'aides ponctuelles et de trois subventions de durée déterminée.

28 projets de création théâtrale indépendante et professionnelle, remplissant les critères, ont été examinés pour la saison 2009/2010. Dans sa séance du 25 février 2009, le Conseil d'Etat a confirmé les choix de la Commission vaudoise du théâtre portant sur 7 créations. Ces soutiens, pour des montants compris entre 40'000 et 80'000 francs, permettront aux compagnies retenues de réaliser leurs créations dans de bonnes conditions.

Le choix s'est porté autant sur de jeunes talents qui ont émergé ces dernières années que sur des metteurs en scène ayant une longue expérience des réalisations marquantes à leur actif. La sélection illustre l'extraordinaire diversité des projets, tant dans leurs démarches respectives que dans le choix des textes.

* 40'000 francs à la « Cie Pied de Biche » pour monter la pièce Impact & Dr Incubis de Nicolas Yazgi, metteur en scène Frédéric Ozier ;

* 50'000 francs à la « Compagnie Collectif Division » pour monter la pièce Trois préludes et fugues en forêt de et par le metteur en scène Julien Mages ;

* 80'000 francs à la « Compagnie Pasquier-Rossier » pour monter la pièce Le Château d'après Franz Kafka (adaptation), metteurs en scène Geneviève Pasquier et Nicolas Rossier ;

* 50'000 francs à la « Compagnie le Crochet à Nuages » pour monter la pièce Le Silence précédé de Ich sterbe de Nathalie Sarraute, metteur en scène Armand Deladoëy ;

* 60'000 francs à la « Compagnie Les ArTpenteurs » pour monter la pièce Battre le coeur de Chantal Bianchi, Jacqueline Corpataux, Corinne Galland, Viviane Gay, + C, Singer, C. Bensaid et J.Y. Leleoup, metteuse en scène Chantal Bianchi ;

* 70'000 francs à la « Compagnie Numero23Prod » pour monter la pièce You can speak, you are an animal de Massimo Furlan, metteurs en scène Massimo Furlan et Claire de Ribaupierre ;

* 80'000 francs au « Théâtre en Flammes » pour monter la pièce Looking for Marilyn (and me) d'après Marilyn Monroe, metteur en scène Denis Maillefer.

En outre, le Conseil d'Etat a approuvé le choix du nouveau bénéficiaire d'une des trois subventions de durée déterminée, d'un montant 80'000 francs. Pour les années 2009 à 2011, cette subvention a été octroyée à la « Compagnie Nonante-trois », compagnie dirigée par Benjamin Knobil pour qui c'est la première convention de soutien. Par ce choix, la Commission a voulu saluer le travail de l'auteur et du metteur en scène, engagé dans un travail rigoureux et audacieux. En accordant sa confiance à Benjamin Knobil, la Commission est persuadée qu'il pourra en tirer profit pour développer son travail original d'écriture et renforcer sa structure de production et de diffusion. Le Conseil d'Etat a également renouvelé les subventions de durée déterminée en faveur de la « Compagnie Anne-Cécile Moser » troisième tranche, et pour la Compagnie « Un Air de Rien », deuxième tranche.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 mars 2009

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise du théâtre, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 Nicolas Gyger, adjoint, Service des affaires culturelles, 021 316 07 44